



VILLE
D'ORANGE
JE MAINTIENDRAI

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

S²LO

ID : 084-218400877-20260408-DL_227_2026-DE



RAPPORT 2026

D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

PRÉSENTÉ EN CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2026

SOMMAIRE

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

ID : 084-218400877-20260408-DL_227_2026-DE

S²LOW

01	PRÉAMBULE	03
02	RÉTROSPECTIVE SUR L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2025	06
03	UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE INCERTAIN	10
04	LES DIFFÉRENTES MESURES DE LA LOI DE FINANCES POUR 2026	13
05	ÉVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES	16
06	LA DETTE	21
07	LES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS D'INVESTISSEMENT	22
08	LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026 À 2027	24
09	ZOOM SUR LES BUDGETS ANNEXES	28
10	CONCLUSION	31

Le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) est un acte majeur d'une collectivité territoriale. Présenté en amont du vote des budgets, il permet d'exposer les contraintes externes et internes pesant sur la collectivité et donc sur sa situation financière, tout en proposant les orientations choisies en termes de fiscalité, d'emprunts, d'investissement et de services rendus à la population. Il participe à l'information des élus et leur permet d'échanger sur les priorités et les évolutions de la situation financière de leur collectivité, préalablement au vote du budget.

Il est présenté en Conseil Municipal dans une période comprise entre 1 jour et 2 mois avant le vote du budget. Le vote de l'assemblée prend acte de la tenue du débat sur la base d'un rapport distribué aux membres au préalable.

Ce rapport s'est densifié et complexifié au fur et à mesure des années et de la parution de nouveaux textes législatifs dont :

- La loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 ;
- Le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation ;

Tenant compte de tous ces éléments de cadrage, le présent rapport a été réalisé afin de servir de base aux échanges du Conseil Municipal. Il présente les principaux éléments de conjoncture dans lesquels s'inscrit le projet de budget 2026 de la Ville d'Orange et les dispositions de la loi de finances pour 2026 ayant un impact sur le budget municipal 2026.

Quelques points de comparaisons : les ratios

LES RATIOS DU CA 2025	VALEUR	MOYENNE NATIONALE DE LA STRATE
1 Dépenses réelles de fonctionnement / habitant	1219 €	1387 €
2 Produit des impositions directes / habitant	607 €	812 €
3 Recettes réelles de fonctionnement / habitant	1471 €	1600 €
4 Dépenses d'équipement brut / habitant	492 €	406 €
5 Encours de la dette / habitant	427 €	998 €
6 DGF / habitant	169 €	203 €
7 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement*	53,08 %	60,60 %
8 Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes de fonctionnement = Marge d'autofinancement courant (MAC)	84,96 %	93,10 %
9 Dépenses brutes d'équipement / RRF = Taux d'équipement	33,42 %	25,40 %
10 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	29,06 %	62,40 %

Les ratios de la strate sont les derniers connus soit ceux de 2024 (source : *collectivites-locales.gouv.fr*)

**le montant des dépenses de personnel est réduit des mises à disposition auprès du Pays d'Orange en Provence (POP) et des remboursements des frais de personnel des budgets annexes qui sont remboursés sur une autre nature*

La lecture de ces ratios démontre qu’avec moins de recettes que la moyenne des communes de même strate, la Ville d’Orange arrive à réaliser plus d’investissements au bénéfice de ses habitants tout en ayant une fiscalité plus faible et un endettement limité. Les ratios sont globalement bon hormis pour la DGF.

Quelques points de comparaisons : les communes voisines

COMMUNES	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	FISCALITÉ LOCALE	DGF	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CHARGES DE PERSONNELS	DÉPENSES INVESTISSEMENT NOBLES	SUBVENTIONS REÇUES	ENCOURS DETTE (PAR HABITANT)	ANNUITÉ
Carpentras (31 459 habitants)	1 467 €	713 €	242 €	1 422 €	744 €	494 €	30 €	1 651 €	166 €
Orange (29 545 habitants)	1 365 €	627 €	170 €	1 316 €	644 €	578 €	83 €	455 €	27 €
Cavaillon (26 298 habitants)	1 304 €	681 €	138 €	1 204 €	678 €	483 €	165 €	822 €	133 €
Pertuis (20 289 habitants)	1 525 €	802 €	77 €	1 465 €	913 €	525 €	105 €	660 €	82 €
Isle sur la Sorgue (20 467 habitants)	1 559 €	864 €	80 €	1 395 €	790 €	568 €	106 €	1 992 €	224 €
STRATE 20 000 à 50 000 habitants	1 686 €	793 €	205 €	1 551 €	849 €	438 €	95 €	986 €	129 €

En *bleu* le mieux classé, en *rouge* le moins bien classé

Les chiffres indiqués sont ceux de 2024, dernière année mise en ligne sur le site *collectivites-locales.gouv.fr*

Le montant par habitant des charges de personnel orangeois est retravaillé pour tenir compte des remboursements de personnel mis à disposition auprès d'autres budgets ou d'autres collectivités (POP par exemple)

Dans le détail, on constate à nouveau notre très **faible niveau d’endettement**, qui représente, lorsqu’on le rapporte à la population, entre 23 et 69 % du niveau de dette des autres villes du département : 455 € contre 660 à 1 992 €. Le comparatif entre communes de même strate, indique que Orange se situe bien.

Le niveau de la fiscalité distingue également notre Commune. Avec 627 € par habitant, elle se classe à la **première place de la faible pression fiscale**, loin de la moyenne qui s’établit à 793 €, soit 26 % de plus qu’à Orange.

Au niveau des investissements, nous dépensons **32 % de plus** que la moyenne de notre strate avec un taux d’emprunt bien en deçà.

En ce qui concerne les charges de personnel, la Ville d’Orange est la **plus économe** de toutes les villes de Vaucluse grâce à une gestion au plus juste dans ce domaine.

Enfin, on notera la grande disparité du montant de la DGF par habitant, soulignant le **désengagement de l’Etat** envers les collectivités, particulièrement sensible pour notre Commune. Comme on le voit sur le tableau ci-après, en 2014, lors de l’intégration forcée d’Orange à l’intercommunalité, la Dotation Forfaitaire de l’Etat a baissé de 42,03 %. Les différentes mesures prises ensuite, dont la contribution des Communes au remboursement de la dette publique, ont accentué ce manque à gagner de 43,71 %, soit une perte totale de 6,19 M€. En cumulé, depuis 2014, la Ville d’Orange a été privée de 6, 167 M€ de dotations.

ZOOM Sur la dotation forfaitaire : Elle représente la part de financement des collectivités territoriales donnée par l’Etat, qui, ironie du sort, s’en sert de variable d’ajustement lorsqu’il reprend ce qu’il a donné ou qu’il met en œuvre de nouveaux prélèvements en sa faveur. L’histogramme ci-après indique le manque à gagner d’Orange depuis 11 ans.

Effondrement de la Dotation Forfaitaire

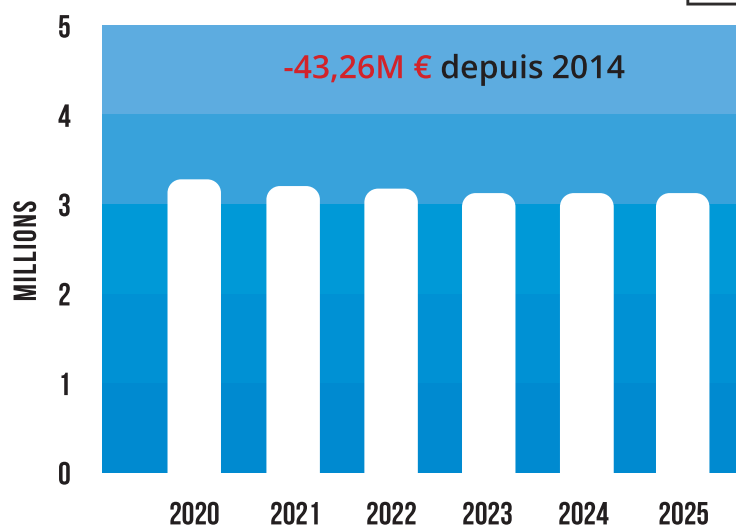
Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

S²LOW

ID : 084-218400877-20260408-DL_227_2026-DE



L'exécution budgétaire de l'année 2025 est de bonne qualité malgré les conséquences liées à la crise économique, les divers conflits en cours ou susceptibles d'éclater, et le séisme politique intérieur à notre pays, qui se traduit notamment par l'incapacité de voter une loi de finances autrement que par l'article 49/3. Malgré ce contexte pessimiste, l'exécution budgétaire 2025 se traduit par une augmentation des dépenses et des recettes.

Remarque : Afin de rester sur des montants comparables d'année en année, les recettes et dépenses exceptionnelles sont retranchées de la section de fonctionnement car de natures trop volatiles.

2.1 DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN LÉGÈRE HAUSSE (+1,35%)

Variation globale Les recettes réelles de fonctionnement augmentent de +0,55 M€, soit +1,35 % par rapport à 2024, principalement portées par l'augmentation des bases fiscales.

DÉTAIL PAR CHAPITRE ET EXPLICATIONS

- **Produits de services : -9,86 %.** Cette baisse résulte d'un important travail de refacturation entre collectivités et entre budgets, visant à clarifier et rationaliser les flux internes.
- **Chapitre 013 – Atténuation de charges : -29,56 %.** Ce poste, lié essentiellement aux remboursements pour arrêt maladie, est naturellement volatile d'une année sur l'autre.
- **Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : -15,66 %.** La migration comptable M14 > M57 au 1er janvier 2025 a entraîné un basculement de la plupart des comptes du chapitre 77 vers le chapitre 75, modifiant la présentation et expliquant en grande partie la baisse observée.
- **Chapitres 73 et 731 – Impôts, taxes et fiscalité locale : +5,31 %.** Cette progression s'explique principalement par l'augmentation légale des bases décidée au niveau national (+3,92 %). Il convient de rappeler que les taux communaux restent parmi les plus bas du département, la hausse des produits provenant donc essentiellement de l'évolution des bases et non d'un relèvement des taux.

CONSÉQUENCES ET POINTS DE VIGILANCE

- **Volatilité des remboursements (chap. 013) :** prévoir des marges de sécurité dans la trésorerie et éviter d'affecter ces recettes à des dépenses structurelles.
- **Refacturation intercollectivités :** la rationalisation a réduit les produits de services ; il faut s'assurer que les économies internes ne dégradent pas la qualité de service ou la lisibilité budgétaire.
- **Effet des changements comptables :** la migration M14 > M57 modifie la comparabilité des exercices ; les analyses pluriannuelles doivent intégrer ces reclassements pour rester pertinentes.
- **Recettes fiscales :** la hausse des produits fiscaux liée aux bases est favorable, mais la commune ne doit pas compter sur une hausse des taux ; maintenir la politique de taux bas implique de surveiller l'évolution des bases et le recouvrement.

RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES

- **Actualiser les prévisions de recettes** en intégrant l'effet des reclassements comptables et la variabilité des remboursements (chap. 013).
- **Renforcer le suivi du recouvrement** (relances, contrôle des bases) pour sécuriser la hausse attendue des produits fiscaux.
- **Formaliser les conventions de refacturation** entre collectivités pour garantir transparence et stabilité des flux.

• **Ne pas affecter les recettes exceptionnelles ou volatiles** à des dépenses de fonctionnement à l'investissement ou à la constitution d'une réserve de trésorerie.

• **Mettre à jour les indicateurs** du tableau de bord financier (taux de recouvrement, part des recettes volatiles, impact des reclassements) pour faciliter les arbitrages.

CONCLUSION

L'exercice 2025 montre une légère progression des recettes de fonctionnement portée par l'évolution des bases fiscales, mais marquée par des mouvements comptables et des postes volatils.

La prudence reste de mise : sécuriser le recouvrement, clarifier les refacturations intercollectivités et réserver les recettes instables à des usages non récurrents.

2.2 DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN LÉGÈRE HAUSSE (+ 1,38 %) :

Variation globale Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent légèrement de +1,38 %. Dans un contexte d'instabilité politique depuis 2024, la collectivité a poursuivi la reconstitution de ses marges de manœuvre budgétaires en demandant aux services de limiter leurs dépenses courantes. Cet effort n'a été que partiellement atteint, d'où une hausse proche de l'inflation 2025.

PRINCIPAUX POSTES ET EXPLICATIONS

• **Chapitre 011 – Achats et consommations courantes** : hausse de +4,02 %, principalement liée à l'augmentation du coût des matières et des fluides.

• **Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés** : quasi-stabilité (+0,37 %). En tendance, le GVT (Glissement Vieillesse Technicité) entraîne habituellement une hausse annuelle d'environ 2 %. En 2025, la Ville a subi des mesures nationales (revalorisation de la valeur du point, attribution de points d'indice majorés) générant un surcoût non compensé par l'État. La stabilité observée traduit un important travail d'optimisation des effectifs et des organisations.

• **Atténuations de produits** : baisse majeure de -99,99 %, conséquence directe du transfert du Fonds de Péréquation Communal et Intercommunal au Pays d'Orange en Provence.

• **Charges financières** : augmentation de +0,87 M€, liée au remboursement du second emprunt contracté en 2024 pour le financement du groupe scolaire Charlemagne.

• **Chapitre 65** : progression de +10,11 %, reflétant des dépenses ponctuelles ou des engagements nouveaux (à détailler en annexes pour en préciser la nature).

Conséquences et recommandations opérationnelles

• **Maintenir la vigilance sur la masse salariale** : poursuivre les actions d'optimisation des organisations et anticiper les effets des décisions nationales non compensées.

• **Prioriser les dépenses d'investissement** éligibles au FCTVA et aux fonds de soutien pour limiter l'impact sur le fonctionnement.

• **Suivre de près les charges financières** liées aux nouveaux emprunts et intégrer leur effet dans le plan pluriannuel d'investissement.

• **Clarifier en annexes l'origine** des dépenses du chapitre 65 pour faciliter les arbitrages budgétaires.

CONCLUSION

La légère hausse des dépenses de fonctionnement résulte d'un arbitrage entre maîtrise des charges courantes et contraintes externes (transferts, revalorisations salariales, nouveaux emprunts). La Ville conserve des marges d'action grâce aux efforts d'optimisation, mais devra rester prudente sur l'engagement de nouvelles dépenses récurrentes.

Les recettes d'investissement enregistrent une **chute significative de -32,48 %**. Cette baisse s'explique principalement par le **nonrecours à l'emprunt** pour financer les travaux d'équipement, ce qui réduit immédiatement les ressources mobilisables. La diminution de **l'excédent cumulé** (-29,95 %) pèse également fortement sur le niveau des recettes d'investissement.

Par ailleurs, les **subventions des financeurs locaux** ont fortement diminué (-46,12 %), et ce malgré le dépôt de nombreux dossiers répondant aux critères d'éligibilité. **L'excédent d'investissement se contracte** en lien avec le taux élevé de réalisation des dépenses d'équipement : plus les travaux sont réalisés sans recours à l'emprunt, plus l'excédent disponible diminue.

La Commune maintient toutefois sa politique d'optimisation des recettes en sollicitant systématiquement des financements pour ses projets d'investissement. Il subsiste néanmoins un écart notable entre les subventions sollicitées et celles effectivement accordées, qui contribue à la fragilisation des recettes d'investissement.

24

DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT EN HAUSSE (+7,06%)

Les dépenses d'équipement diminuent de **-14,16 %**, principalement parce que plusieurs projets lancés en début de mandature arrivent aujourd'hui à leur terme. En 2025, les dépenses d'équipement réalisées s'élèvent à **14,43 M€** contre **16,81 M€** en 2024.

En intégrant les **restes à réaliser** (4,34 M€ en dépenses et 0,41 M€ en recettes) — sommes budgétairement reportées sur 2026 pour des opérations en cours — le taux de réalisation des dépenses atteint **93 %**.

Ces éléments témoignent d'une la politique d'investissements soutenue de la Commune, en faveur de ses habitants.

25

LES RÉSULTATS ET L'AFFECTATION

Les chiffres présentés ci-dessous sont provisoires dans l'attente du compte financier unique 2025 :

Compte administratif 2025 - Budget principal ville

VILLE D'ORANGE JE MAINTIENDRAI	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL DEUX SECTIONS	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Opérations de l'exercice 2025	15 577 087,91 €	9 348 024,94 €	41 627 661,09 €	43 373 112,68 €	57 204 749,00 €	52 721 137,62 €
Résultats de l'exercice 2025	6 229 062,97 €	/	/	1 745 451,59 €	4 483 611,38 €	/
Résultats reportés 2024	/	7 669 233,54 €	/	7 888 150,88 €	/	15 557 384,42 €
Résultats clôture définitifs 2025	/	1 440 170,57 €	/	9 633 602,47 €	/	11 073 773,04 €

Reprise et affectation des résultats 2025

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 084-218400877-20260408-DL_227_2026-DE



 VILLE D'ORANGE JE MAINTIENDRAI	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Reprise des résultats 2025	/	1 440 170,57 €	/	9 633 602,47 €
Restes à réaliser 2025	2 086 240,67 €	406 347,00 €		
Total reprises + RAR	239 723,10 €	/	/	9 633 602,47 €
Besoin de financement		239 723,10 €		
Affectation budget principal (R1068 / R002 / D002)		239 723,10 €	/	9 393 879,37 €
Total des sections après affectation	/	0,00 €	/	9 393 879,37 €

La section **investissement** présente un **déficit de 6,23 M€**. Ce résultat s'explique principalement par l'importance des travaux réalisés en 2025 et par le nonrecours à l'emprunt. Un tel déficit est acceptable dans le budget d'une collectivité dès lors qu'il peut être couvert par l'excédent de la section de fonctionnement.

La section **de fonctionnement** dégage un **excédent de 1,75 M€**, reflet d'une gestion rigoureuse des deniers publics.

Si l'on prend en compte les résultats cumulés des exercices antérieurs, la section investissement affiche un **déficit net de 0,24 M€**, après financement des restes à réaliser pour **2,09 M€** en dépenses et **0,41 M€** en recettes. Après couverture de ce déficit, la section de fonctionnement reste **excédentaire de 9,39 M€**.

La Ville poursuit ses efforts pour dégager des économies supplémentaires et accroître ses recettes afin de retrouver une capacité d'autofinancement à la hauteur de ses ambitions. Ces démarches restent toutefois exposées à des contraintes extérieures importantes et difficiles à anticiper.

3.1

L'ÉCONOMIE MONDIALE EN 2025

CROISSANCE ET PERSPECTIVES

La croissance mondiale est modérée et légèrement inférieure aux tendances historiques pré-pandémie. Selon les grandes institutions (World Bank, OECD, IMF), elle se situe autour de ~2,7 % à 3,2 % en 2025 avec un ralentissement prévu en 2026.

Les économies avancées voient leur croissance ralentir ou rester modérée (États-Unis, Europe), tandis que les économies émergentes restent les moteurs principaux de la croissance mondiale.

INFLATION ET RISQUES

L'inflation globale tend à décélérer progressivement mais reste encore au-dessus des objectifs dans certains grands pays.

Les principaux risques à l'horizon 2026 comprennent :

- Tensions commerciales et hausses de tarifs douaniers.
- Géopolitique (conflits, incertitudes politiques).
- Perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

CONCLUSION MONDIALE

Une croissance mondiale résiliente mais fragile, marquée par des risques persistants et une dynamique inégale selon les régions

3.2

ÉCONOMIE EUROPÉENNE (UE & ZONE EURO)

CROISSANCE

La Commission européenne prévoyait une croissance modeste d'environ +1,1 % pour l'Union européenne et +0,9 % pour la zone euro en 2025.

D'autres sources indiquent des estimations proches (~1 % à 1,2 %) avec une légère amélioration de la croissance anticipée pour 2026.

INFLATION & MARCHÉ DU TRAVAIL

L'inflation continue sa désescalade vers les objectifs de la BCE, tout en restant hétérogène selon les pays.

Le marché du travail reste relativement solide, avec des taux de chômage encore bas ou en légère diminution dans plusieurs pays de l'UE.

DIVERSITÉ DES PERFORMANCES

Certains pays comme l'Espagne affichent de meilleures performances (croissance et baisse du chômage) que d'autres membres de la zone euro.

D'autres pays — particulièrement l'Allemagne — restent un point d'attention avec une dynamique plus faible.

FACTEURS INFLUENTS

Tensions commerciales globales, incertitudes politiques, et politiques monétaires (taux ECB) continuent de façonner la trajectoire.

CONCLUSION EUROPÉENNE

L'économie européenne en 2025 a connu une croissance modeste mais stable, portée par la consommation et l'emploi, tout en restant sensible aux chocs externes et aux tensions globales.

CROISSANCE

La croissance française a été faible en 2025, autour de ~0,9 % selon les données officielles-récentes. D'autres projections institutionnelles pointaient auparavant vers une croissance autour de 0,6 %-0,8 %.

DYNAMIQUE INTERNE

Le ralentissement est surtout lié à :

- Demande interne modérée et investissements faibles.
- Incertitude politique persistante qui pèserait sur la confiance des entreprises et ménages.
- Une légère reprise de la consommation et des exportations a récemment soutenu la croissance en fin d'année.

AUTRES DÉFIS

Le déficit public reste élevé et la dette continue de peser sur les marges de manœuvre budgétaires.

La croissance du PIB par habitant et le niveau de richesse stagnent ou progressent lentement comparativement à certains voisins européens. (Données récentes presse internationale)

CONCLUSION FRANÇAISE

L'économie française a connu une croissance modeste en 2025, contrainte par des défis structurels, politiques et externes, mais elle a montré des signes de résistance à certains risques mondiaux.

3.4 UNE CRISE PROFONDE DES FINANCES PUBLIQUES

CROISSANCE DU PIB GLOBAL

Selon plusieurs analyses récentes, la croissance mondiale devrait rester modérée en 2026 après le ralentissement observé en 2025, reflétant une reprise inégale entre régions.

L'OCDE prévoit une croissance mondiale autour de ~3,0 % en 2026 (après environ 2,9 % en 2025), avec une amélioration progressive mais lente dans les grandes économies.

Des prévisions privées (Goldman Sachs) estiment même une croissance mondiale d'environ 2,8 % grâce à la dynamique de certaines grandes économies et à un recul attendu de l'inflation.

INFLATION MONDIALE

L'inflation globale devrait continuer de baisser en 2026, mais rester encore au-dessus de cibles idéales dans certaines économies avancées, notamment les États-Unis, en raison de divers facteurs structurels et de tensions commerciales.

FACTEURS ET RISQUES

Les gains de productivité liés à l'investissement dans l'intelligence artificielle et les technologies pourraient soutenir une croissance plus forte si adoptés massivement en 2026.

Toutefois, incertitudes liées aux politiques commerciales, aux tensions géopolitiques et aux marchés financiers restent des risques majeurs qui peuvent freiner l'expansion économique.

CROISSANCE DANS L'UE ET LA ZONE EURO

La Commission européenne anticipe une croissance modérée pour l'UE en 2026, autour de 1,5 % du PIB réel et ~1,4 % pour la zone euro. La Banque centrale européenne (BCE) prévoit une croissance moyenne dans la zone euro d'environ 1,2 % en 2026. Des analyses privées suggèrent une fourchette entre 1 % et 1,5 % pour l'Europe, sous l'effet d'une demande domestique encore relativement soutenue.

INFLATION ET POLITIQUE MONÉTAIRE

L'inflation devrait continuer à refluer en 2026, avec des moyennes anticipées autour de ~1,7 % – 1,9 % dans la zone euro, ce qui se rapproche des objectifs de la BCE. Avec une inflation en baisse, la BCE serait plus à même de maintenir ou réduire légèrement ses taux directeurs si la croissance le permet.

PERFORMANCE PAR PAYS CLÉS

L'Allemagne et d'autres grandes économies européennes devraient bénéficier de stimulants budgétaires et d'une demande interne légèrement plus forte, même si les défis structurels (faible productivité industrielle, compétitivité) persistent.

3.6 FRANCE - 2026

CROISSANCE

Les prévisions officielles et consensuelles pour la France en 2026 indiquent une croissance du PIB autour de 0,9 % à 1,0 %. Cette croissance est modérée et reflète une reprise lente de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises.

INFLATION

L'inflation devrait rester relativement faible, avec des prévisions autour de 1,3 % à 1,5 % selon les sources (Banque de France, FMI, OCDE, Commission européenne).

MARCHÉ DU TRAVAIL ET FINANCES PUBLIQUES

Le taux de chômage pourrait rester relativement élevé (proche de 7,7 % à 8,0 %), reflétant des tensions structurelles sur le marché du travail. Le déficit public devrait rester substantiel en 2026 (autour de 4,7 % à 5,2 % du PIB selon les estimations).

CONTEXTE RÉCENT

Fin 2025, la croissance de l'économie française a légèrement dépassé les attentes, avec une progression autour de 0,9 % pour l'année, poussée notamment par les exportations.

Certaines analyses soulignent néanmoins des défis persistants liés à la compétitivité et à la dette publique.

3.7 PRINCIPALES TENDANCES & RISQUES POUR 2026 :

TENDANCES POSITIVES :

1. Croissance mondiale modérée mais stable.
2. Inflation en baisse dans de nombreux pays développés.
3. Poussée technologique (IA) susceptible de stimuler la productivité.

RISQUES PERSISTANTS :

4. Incertitudes liées aux politiques commerciales et géopolitiques.
5. Pressions structurelles sur l'emploi et la productivité dans plusieurs grands pays.
6. Vulnérabilité budgétaire (déficits publics élevés) dans certaines économies avancées.

CONTEXTE GÉNÉRAL :

La Loi de Finances 2026 s'inscrit dans un objectif de maîtrise du déficit public et de stabilisation des finances locales, tout en maintenant le soutien à l'investissement des collectivités territoriales.

DOTATIONS DE L'ÉTAT AUX COMMUNES**1. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**

- **Gel** de la DGF en 2026 : la dotation globale de fonctionnement n'est ni revalorisée, ni diminuée par rapport à 2025 (≈ 27,4 milliards € dont ≈ 19 milliards pour le bloc communal) ; elle reste donc stable et n'est pas indexée sur l'inflation.

Cela signifie que la capacité financière des communes est « tendue » puisque les coûts réels augmentent chaque année avec l'inflation.

2. La Péréquation (solidarité)

La péréquation verticale augmente :

- Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) ;
- Dotation de solidarité rurale (DSR).
- Ensemble, ces dotations de péréquation augmentent d'environ 290 M€.

Financement interne : cette hausse est à enveloppe constante, financée par un écrêtement des autres composantes de la DGF (notamment la dotation forfaitaire des communes et la dotation de compensation des EPCI). Le Comité des finances locales répartit cette hausse et a décidé que 80 % de l'effort serait supporté par les communes elles-mêmes.

3. Les Dotations spécifiques

Une dotation pour communes nouvelles est prévue (≈ 33,2 M€) pour encourager les regroupements communaux. Certains fonds liés à l'hébergement d'urgence (FARU) sont prorogés ou abondés par prélèvement sur la DGF.

4. Les Dispositifs financiers exceptionnels**LE DISPOSITIF DE LISSAGE CONJONCTUREL (DILICO)**

Le dispositif DILICO, qui prélève une part des recettes fiscales pour participer à l'équilibre des comptes publics, est reconduit en 2026 pour un total de 740 M€.

Les communes sont exonérées du prélèvement DILICO, mais les EPCI, départements et régions y contribuent suivant les mêmes règles que l'année dernière.

L'État s'engage à un reversement de 90 % de ces sommes aux collectivités entre 2027 et 2029.

LA FISCALITÉ LOCALE

La Fiscalité directe locale

Plusieurs compensations versées aux collectivités sont minorées :

- Dotation pour transfert de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale (DCTFDL) ou taxations similaires.
- Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) pour les communes est réduite.

LES TAXES LOCALES

Disposition supprimant la liaison entre la taxe d'habitation sur résidences secondaires et la taxe foncière, ce qui donne plus de flexibilité aux communes sur ces taux.

Autres mesures et impacts pour les communes.

RECONNAISSANCE DES MAIRES

La loi prévoit notamment une prime annuelle de 500 € pour les maires en reconnaissance de leurs fonctions exer-

cées au nom de l'État. Pour l'année 2026, elle devrait être répartie au prorata de
changement de Maire.

1. Assurance et prévention

Création d'un régime d'assurance des collectivités en cas de dommages liés à des émeutes et d'un fonds de mutualisation pour les indemniser.

2. Dispositions annulées

Une mesure concernant le compte financier unique (CFU) a été censurée par le Conseil constitutionnel pour ne pas relever du champ budgétaire.

RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX CHIFFRES

Élément	Situation en 2026
DGF (globale)	Stable par rapport à 2025
Péréquation (DSU + DSR)	+290 M€
DILICO	740 M€ reconduit, communes exonérées
DCRTP	Réduite pour les communes
Prime maire	500 € annuelle

EN SYNTHÈSE

La Loi de finances 2026 pour les communes se caractérise par :

- **Stabilisation globale des ressources** (gel de la DGF),
- **Renforcement de la péréquation** (DSU/DSR) mais financée « à l'intérieur » des dotations,
- **Maintien de dispositifs contraignants comme le DILICO** (communes exemptées),
- **Baisse de certaines compensations fiscales versées par l'État,**
- **Mesures nouvelles pour soutenir certains acteurs locaux** (prime, assurance).

Le budget vert

C'est une des mesures aussi symboliques qu'inutiles de la politique financière de l'Etat vis-à-vis des collectivités territoriales : la loi de finances pour 2024 introduit un état annexé au compte administratif visant à mesurer l'impact des dépenses d'investissements de la collectivité par le biais d'axes de cotation comme suit :

- **Axe 1** : atténuation du changement climatique ;
- **Axe 2** : adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
- **Axe 3** : gestion des ressources en eau ;
- **Axe 4** : transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
- **Axe 5** : prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
- **Axe 6** : préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

Pour **2024** cela concernait les plus grosses collectivités (dont la ville d'Orange pour le premier axe de cotation) et la généralisation sera faite progressivement aux autres collectivités de moindre taille. Le seul enjeu de ces budgets verts est d'apprendre à fonctionner avec des achats ou des travaux respectueux de l'environnement donc souvent plus chers et moins lisibles (quid du financement de ce surcoût ?). Ainsi, lors de chaque dépense, il conviendrait de rajouter sur le mandat une mention indiquant le degré « vert » de cette opération comme suit :

- Favorable
- Neutre
- Défavorable

La principale difficulté reste la définition qui va derrière chaque terminologie et le degré de connaissance de l'acheteur envers le produit convoité.

2025 a vu, pour la Ville d'Orange, la mise en place du deuxième axe de cotation (axe 6) : préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

2026 généralise la cotation des axes 1 et 6 sur tous les budgets sous nomenclature M57 et M4.

2027 sera l'année où tous les axes seront à renseigner sur tous les budgets de toutes les collectivités de plus de 3500 habitants.

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

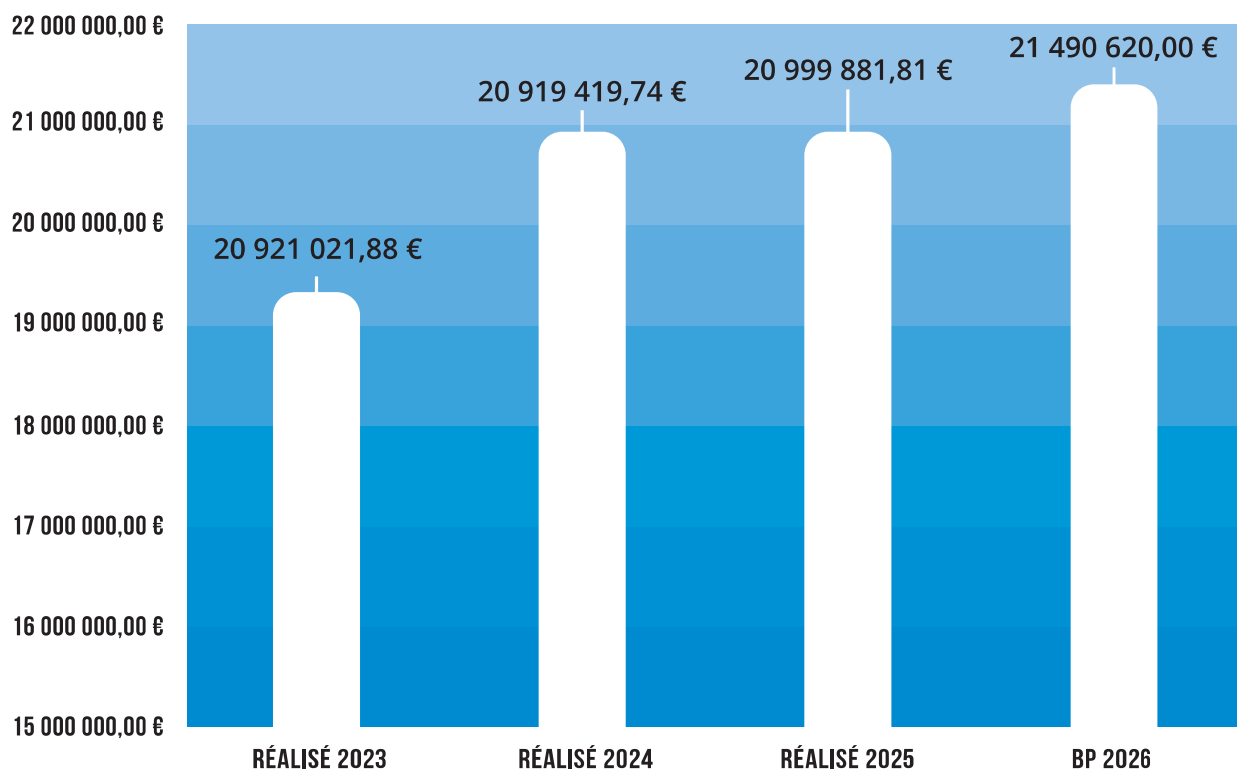
Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

S²LOW

ID : 084-218400877-20260408-DL_227_2026-DE

En déclinaison des nouveaux principes énoncés par la loi NOTRe et traduits dans l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et selon le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du Rapport d'Orientations Budgétaires, ce dernier contient une présentation de l'évolution des effectifs ainsi que des crédits afférents.



Entre 2023 et 2025, les réformes de l'état (augmentation de la valeur du point au 1^{er} juillet 2023, mesure spécifique d'ajout de 5 points d'indices majorés à l'ensemble des agents au 1^{er} janvier 2024, augmentation des charges patronales CNRACL au 1^{er} janvier 2025) ont eu pour effet d'accroître les dépenses de personnel de 775 000 euros. Toutefois, sur cette période, le montant du chapitre 012 n'a lui augmenté que de 79 000 euros (+0.37%).

Cela s'explique principalement par le travail de réorganisation des services et de rationalisation des effectifs. Chaque départ d'agent n'est pas automatiquement compensé par un remplacement numérique.

EN 2026, LES DÉPENSES DE PERSONNEL VONT AUGMENTER EN RAISON PRINCIPALEMENT DE :

- La principale augmentation concerne la cotisation CNRACL : 260 000 €. Le décret n°2025-86 du 30 janvier 2025, qui est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2025, augmente de 3 points par an le taux de la cotisation patronal de la CNRACL. En 2026, le taux de cotisation passera de 34,65 % à 37,65 %. Il atteindra 43,65 % en 2028. Entre 2025 et 2028, ce décret aura pour incidence une augmentation de plus d'un million d'euros à effectif constant sans tenir compte d'éventuelles augmentations (valeur du point, SMIC, premiers indices des grilles, GVT, etc.) qui impactent cette cotisation. Soit une hausse à minima de 5% du chapitre 012.
- Augmentation de la cotisations retraite IRCANTEC (contractuels) et assurance vieillesse déplafonnée (URSSAF) Toutefois ces dépenses sont minorées par le remboursement des mises à disposition d'agents auprès de :
 - Du Pays d'Orange en Provence : 1 300 000 €
 - Du CCAS : 22 000 €
 - Des budgets annexes - Pompes funèbres et crématorium : 650 000 €

TRAITEMENT INDICIAIRE ET RÉGIME INDEMNITAIRE

LIBELLÉ	CA 2024	CA 2025	BP 2026
RÉMUNERATION PRINCIPALE TITULAIRES	8 703 429,70 €	8 594 585,92 €	8 721 620,00 €
AUTRES INDEMNITÉS TITULAIRES	2 311 929,77 €	2 244 397,87 €	2 349 870,00 €
RÉMUNERATION CONTRACTUELS	3 088 329,96 €	2 999 845,25 €	2 962 880,00 €
TOTAL	14 103 689,43 €	13 838 829,04 €	14 034 370,00 €

NBI (NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE)

La NBI sert à rémunérer les emplois comportant une responsabilité ou une technicité particulière et se traduit par l'attribution de points d'indices majorés.

Elle a été instituée, suite au protocole d'accord conclu le 9 février 1990, sur la rénovation de la grille des classifications et des rémunérations des trois fonctions publiques, par la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 modifiée.

NBI 2024	NBI 2025	NBI 2026
127 990,80 €	126 196,64 €	122 790,00 €

Nombre d'agents concernés par le versement de la NBI : 174

LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES INDEMNISÉES

HS 2024	HS 2025	HS 2026
15 758 H	13 045 H	13 045 H

La diminution du nombre d'heures supplémentaires réalisées se justifie notamment par l'absence de scrutins électoraux, alors qu'en 2024 il n'y avait eu 3 scrutins (européennes et législatives anticipées).

LES AVANTAGES EN NATURE

	2024	2025
VÉHICULES	8 AGENTS	7 AGENTS
LOGEMENT	1 AGENT	1 AGENT
TICKETS RESTAURANTS	186 200,00 €	184 905,00 €

LA STRUCTURE DES EFFECTIFS :

EVOLUTION DES EMPLOIS AGENTS TITULAIRES ET CONTRACTUELS

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

ID : 084-218400877-20260408-DL_227_2026-DE



	EFFECTIFS POURVUS				
	A	B	C	SANS CATÉGORIE	TOTAL
AU 31/12/2023	22	66	406	4	498
AU 31/12/2024	20	66	396	2	484
AU 31/12/2025	22	69	398	3	492
ÉVOLUTION 2024/2025	+ 1,65%				

ARRIVÉES ET DÉPARTS 2025

	ARRIVÉES	DÉPARTS
FONCTIONNAIRES	11	20
CONTRACTUELS	49	43
TOTAL	60	63

En 2025, on totalise :

- 9 départs en retraite et 11 mutations de fonctionnaires contre 11 recrutements par mutation.
- 43 départs chez les contractuels contre 49 recrutements : ces recrutements sont intervenus afin de compenser les départs des agents titulaires et des contractuels non conservés.

LE TEMPS DE TRAVAIL :

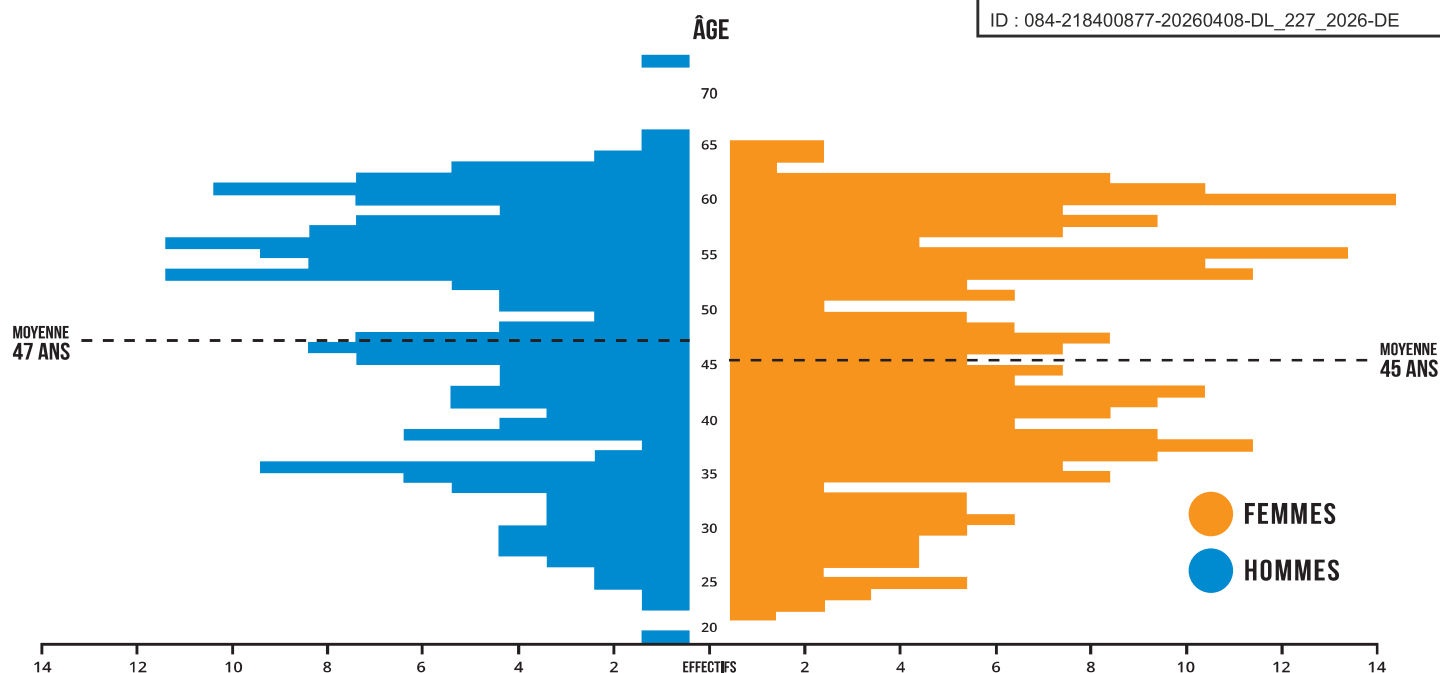
Le règlement du temps de travail, approuvé en comité technique et en conseil municipal, a été mis en place au 01/01/23. Il apporte principalement les innovations suivantes :

Un temps hebdomadaire de travail au choix entre 35h00, 36h00, 36h30 ou 37h00 sur 4,5 ou 5 jours en fonction de ce qui aura été déterminé par les « règlements de services ».

La mise en place de plages fixes et variables avec débit/crédit selon le schéma suivant : étendue horaire de travail possible de 7h30 à 18h30 avec deux plages fixes (9h-12h puis 14h-16h30) et une pause déjeuner de 45min minimum. Le recours au télétravail de manière ponctuelle sur demande de l'agent avec accord du responsable hiérarchique.

L'ÂGE DES AGENTS :

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 084-218400877-20260408-DL_227_2026-DE



L'âge moyen au sein de la collectivité n'a pas évolué entre 2024 et 2025, il est de 46 ans.

PRINCIPES DE MUTUALISATIONS MENÉES PAR LA COMMUNE D'ORANGE

Depuis 2019, la commune d'Orange s'est engagée dans une mutualisation des services entre la ville, la communauté de communes par le biais de mise à disposition d'agents.

- Augmentation des mises à disposition ascendantes et descendantes de personnels.
- Création en 2020 d'un organigramme commun entre la Ville et POP avec trois Pôles (Ressources, Technique et Animation).

MUTUALISATIONS VILLE VERS PAYS D'ORANGE EN PROVENCE

ANNÉE	NOMBRE D'AGENTS MIS À DISPOSITION	ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN
2018	14	5,1 ETP
2019	27	9,5 ETP
2020	49	16,1 ETP
2021	76	20,75 ETP
2022	80	24,35 ETP
2023	95	28,51 ETP
2024	95	27,74 ETP
2025	102	29,18 ETP

MUTUALISATIONS PAYS D'ORANGE EN PROVENCE VERS VILLE

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 084-218400877-20260408-DL_227_2026-DE



ANNÉE	NOMBRE D'AGENTS MIS À DISPOSITION	ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN
2018	4	0,6 ETP
2019	7	1,33 ETP
2020	15	5,2 ETP
2021	18	4,95 ETP
2022	18	4,00 ETP
2023	27	14,00 ETP
2024	28	14,65 ETP
2025	28	14,84 ETP

Grâce à une gestion maîtrisée et pérenne, la municipalité n'a eu recours qu'à deux emprunts depuis 2023 (un en 2023 et un en 2024). Sans augmentation de fiscalité et avec d'importants travaux d'investissement sur la ville.

Orange a des proportions d'endettement tout à fait acceptables.

OBJET	MONTANT EMPRUNTÉ	CAPITAL RESTANT DÛ AU 01/01/2025	CAPITAL RESTANT DÛ AU 01/01/2026
Construction groupe scolaire du Coudoulet	6 500 000 €	6 500 000 €	6 175 000 €
Déviation RN7	7 500 000 €	6 875 000 €	6 375 000 €
TOTAL	14 000 000 €	13 375 000 €	12 550 000 €

6.2 CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

Elle constitue le rapport entre l'encours de dette de la commune et son épargne brute. Elle représente le nombre d'années que mettrait la commune à rembourser sa dette si elle y consacrait l'intégralité de l'épargne dégagée par sa section de fonctionnement.

La capacité de désendettement de la commune est de **1,69 années en 2025**.

Un seuil d'alerte est fixé à 12 ans, durée de vie moyenne d'un investissement avant que celui-ci ne nécessite des travaux de réhabilitation. Si la capacité de désendettement de la commune est supérieure à ce seuil, cela veut dire qu'elle devrait de nouveau emprunter pour réhabiliter un équipement sur lequel elle n'a toujours pas fini de rembourser sa dette. Un cercle négatif se formerait alors et porterait sérieusement atteinte à la solvabilité financière de la commune, notamment au niveau des établissements de crédit.

Les AP/CP sont une mise en application concrète sur les plans techniques et financiers de certains investissements prévus au P.P.I.

Pour ne pas avoir à voter chaque année des crédits concernant un investissement pluriannuel, il convient de voter au départ, le nombre d'années d'exécution et l'enveloppe globale du projet (AP), tout en votant conjointement les Crédits de Paiements (CP) annuels, répartis sur le nombre d'années du projet.

Dans un souci de transparence, il a été décidé de présenter une délibération annuelle fixant la nouvelle répartition des Crédits de Paiement sur les années restantes, plutôt que de procéder à des reports beaucoup moins lisibles.

Le tableau ci-dessous fait apparaître l'état d'avancement de nos AP/CP :

DÉNOMINATION DE L'AP/CP	DATE DE DÉBUT	SENS	MONTANT AP VOTÉE EN TTC	RÉALISÉ AU 31/12/2025	BUDGÉTISÉ 2026	RAR 2025	RELIQUAT
CONSOLIDATION DU THÉÂTRE ANTIQUE	2015	Dépenses Recettes	9 001 012 € —	8 546 831 € 3 688 899 €	239 688 € 0,00 €	0,00 € 0,00 €	214 493 € 399 000 €
MISE EN SÉCURITÉ ET EN VALEUR DE LA COLLINE SAINT-EUTROPE	2019	Dépenses Recettes	10 543 000 € 1 709 261 €	3 198 083 € 423 371 €	3 388 763 € 580 000 €	0,00 € 0,00 €	3 956 154 € 1 436 205 €
CRÉATION PARCOURS PATRIMONIAL, MUSÉES ET HÔTEL DIEU	2021	Dépenses Recettes	11 268 000 € 1 367 220 €	3 929 919 € 647 949 €	1 538 097 € 719 271 €	0,00 € 0,00 €	5 799 984 € 0,00 €
DÉVIATION ROUTIÈRE ORANGE	2021	Dépenses Recettes	7 500 000 € 207 826 €	4 772 189 € 0,00 €	2 153 209 € 207 826 €	0,00 € 0,00 €	574 602 € 0,00 €
RÉHABILITATION HALL DES EXPOSITIONS	2024	Dépenses	2 660 000 €	79 239 €	200 624 €	0,00 €	2 380 137 €
CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE AU COUDOULET	2022	Dépenses Recettes	8 456 062 € 748 002 €	8 131 625 € 82 157 €	324 340 € 665 845 €	0,00 € 0,00 €	97 € 0,00 €
CONSTRUCTION D'UN POSTE DE POLICE	2022	Dépenses	4 000 000 €	2 857 197 €	668 048 €	0,00 €	474 755 €
TOTAL DÉPENSES			53 428 074 €	31 515 084 €	8 512 769 €	0,00 €	13 400 221 €
TOTAL RECETTES			8 850 522 €	4 842 376 €	2 172 942 €	0,00 €	1 835 205 €

Le PPI a pour but de donner une directive quant aux travaux à prévoir sur une période de plusieurs années. Il permet, notamment, d'apporter une réflexion globale sur les travaux à venir et de procéder à une priorisation. Il permet encore de s'inquiéter du financement desdits travaux, dont les éventuels recours à l'emprunt. Notre PPI s'établit comme suit :

DURÉE PRÉVISIBLE	DÉPENSES RECETTES	MONTANT TOTAL PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ TOTAL AU 31/12/2025	RELIGIUM AU 31/12/2025	BUDGETISE 2026	BUDGETISE 2027	BUDGETISE 2028	BUDGETISE 2029	BUDGETISE 2030	BUDGETISE 2031	BUDGETISE 2032	BUDGETISE 2033	BUDGETISE 2034	BUDGETISE 2035	EMPRUNTS - RECETTES PRÉP INVESTISSEMENT	AUTO FINANCEMENT
AP/CP CONSOLIDATION DU THÉÂTRE ANTOINE	Recettes Dépenses	9 001 012 € 3 688 899 €	8 546 831 € 3 688 899 €	454 181 € 386 940 €	239 688 € 0,00 €	214 493 € 0,00 €									0,00 €	4 945 173 €
AP/CP MISE EN SÉCURITÉ ET EN VALEUR COLLINE SAINT-EUTROPE	Recettes Dépenses	10 543 000 € 3 336 292 €	3 138 083 € 423 371 €	7 344 917 € 580 000 €	3 388 763 € 580 000 €	976 000 € 490 000 €	2 980 154 € 1 842 921 €								0,00 €	7 206 708 €
AP/CP CRÉATION PARCOURS PATRIMONIAL MUSEES ET HOTEL-DEU	Recettes Dépenses	11 268 000 € 2 191 000 €	9 999 919 € 647 949 €	7 338 081 € 1 543 251 €	1 538 097 € 719 271 €	1 146 356 € 350 100 €	4 653 626 € 473 880 €								0,00 €	9 076 800 €
AP/CP DÉVOLUTION ROUTIERE ORANGE	Recettes Dépenses	7 500 000 € 7 707 826 €	4 772 189 € 0,00 €	2 727 811 € 7 707 826 €	2 153 209 € 207 856 €	574 602 € 0,00 €	0,00 €								7 500 000 €	0,00 €
AP/CP REHABILITATION DU HALL DES EXPOSITIONS - BOULODROME	Dépenses	2 660 000 €	79 239 €	2 580 761 €	200 624 €	269 185 €	2 110 952 €								0,00 €	2 660 000 €
AP/CP CONSTRUCTION D'UN GROUPE COULAGE AU COUDOULET	Recettes Dépenses	8 456 062 € 748 002 €	8 131 625 € 82 157 €	324 437 € 665 845 €	324 340 € 665 845 €	97 € 0,00 €									6 500 000 €	7 708 060 €
AP/CP CONSTRUCTION POSTE DE POULE	Dépenses	4 000 000 €	2 857 197 €	1 142 803 €	698 048 €	454 755 €									0,00 €	4 000 000 €
REHABILITATION CHAPELLE SAINT-JOUIS	Dépenses	150 000 €	0,00 €	150 000 €	150 000 €										0,00 €	
AGRICULTURE TRINITARIANT	Dépenses	1 224 000 €	580 713 €	643 287 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	43 287 €							0,00 €	1 224 000 €
ISOLATION ANNEXE GROUPE SOULAIRE DU GREZ	Dépenses	279 653 €	0,00 €	279 653 €	279 653 €										0,00 €	279 653 €
COUVERTURE TERRAIN DE BOULES LA BRUNETTE	Dépenses	10 500 €	0,00 €	10 500 €	10 500 €										0,00 €	10 500 €
SANTAIRES GROUPE SOULAIRE POURTOULE	Dépenses	260 000 €	0,00 €	260 000 €	260 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €							0,00 €	260 000 €
MEX GROUPE SOULAIRE DES SABLES	Dépenses	210 000 €	0,00 €	210 000 €	210 000 €										0,00 €	210 000 €
RENOUATION GAPP CASTEL	Dépenses	200 000 €	0,00 €	200 000 €	200 000 €										0,00 €	200 000 €
RENOUATION BUREAUX SERVICE POPULAIRE	Dépenses	330 000 €	0,00 €	330 000 €	330 000 €										0,00 €	330 000 €
MAIRIE DE JEUX DES COURRÈRES	Dépenses	246 000 €	0,00 €	246 000 €	246 000 €										0,00 €	246 000 €
NOUVELLES INSTALLATIONS MIOED SURVEILLANCE	Dépenses	720 000 €	0,00 €	720 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	720 000 €						0,00 €	720 000 €
EXTÉRIEURS SERVICES TECHNIQUES	Dépenses	120 000 €	0,00 €	120 000 €	120 000 €										0,00 €	120 000 €
RENOUATION TOTITURE HOTEL DE VILLE	Dépenses	3 000 000 €	0,00 €	3 000 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500 000 €						0,00 €	3 000 000 €
REMPACEMENT CUIVE CARBOURANT	Dépenses	190 000 €	0,00 €	190 000 €	190 000 €										0,00 €	190 000 €
ÉTANCHÉITÉ D'ODD	Dépenses	55 000 €	0,00 €	55 000 €	55 000 €										0,00 €	55 000 €
VESTIAIRES STADE DUSTA	Dépenses	120 625 €	0,00 €	120 625 €	120 625 €										0,00 €	120 625 €
RENOUATION MANSION DES ASSOCIATIONS	Dépenses	350 000 €	0,00 €	350 000 €	0,00 €	350 000 €									0,00 €	350 000 €
MISE EN SÉCURITÉ BÂTIMENT DES COURRÈRES	Dépenses	280 000 €	0,00 €	280 000 €	280 000 €										0,00 €	280 000 €
ÉTANCHÉITÉ PALAIS DES PINCES	Dépenses	126 000 €	0,00 €	126 000 €	126 000 €										0,00 €	126 000 €
TOTITURE FERME DES COURRÈRES	Dépenses	377 200 €	0,00 €	377 200 €	377 200 €										0,00 €	377 200 €
REARMEMENT ÉCOLE INSTAL	Dépenses	10 000 €	0,00 €	10 000 €	10 000 €										0,00 €	10 000 €
COUVERTURE MOULISME	Dépenses	296 000 €	0,00 €	296 000 €	296 000 €										0,00 €	296 000 €
ÉTANCHÉITÉ LOCAL SUEZ	Dépenses	97 000 €	0,00 €	97 000 €	97 000 €										0,00 €	97 000 €
MAISON ART DÉCO INSTAL	Dépenses	104 000 €	0,00 €	104 000 €	104 000 €										0,00 €	104 000 €
TOTITURE CLUB DE PLOMBIE	Dépenses	200 000 €	0,00 €	200 000 €	200 000 €										0,00 €	200 000 €
REFLECTION PLACES PISCINE LATENTE	Dépenses	100 000 €	0,00 €	100 000 €	100 000 €										0,00 €	100 000 €
DEMOLITION LOCAL ESCRIME	Dépenses	50 000 €	0,00 €	50 000 €	50 000 €										0,00 €	50 000 €
REFECTION LOCAL LABOYENNE	Dépenses	70 000 €	0,00 €	70 000 €	70 000 €										0,00 €	70 000 €
REFECTION TOTITURE PONSISTE	Dépenses	110 000 €	0,00 €	110 000 €	110 000 €										0,00 €	110 000 €
RENOUATION ALE SUD DU CONSERVATOIRE	Dépenses	84 000 €	0,00 €	84 000 €	84 000 €										0,00 €	84 000 €
FLÔTE AUTOMOBILE 21820	Dépenses	12 000 000 €	0,00 €	12 000 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000 000 €						0,00 €	12 000 000 €
INFORMATIQUE 21838	Dépenses	3 920 000 €	0,00 €	3 920 000 €	420 000 €	1 750 000 €	1 750 000 €								0,00 €	3 920 000 €
MOBIER 2184	Dépenses	1 988 000 €	0,00 €	1 988 000 €	188 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	0,00 €	1 988 000 €
LOURDES 2081	Dépenses	2 484 000 €	0,00 €	2 484 000 €	244 500 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	0,00 €	2 484 500 €
RECETTES PROPRES D'INVESTISSEMENT	Dépenses	499 850 €	0,00 €	499 850 €	49 850 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	0,00 €	499 850 €
TOTAL PPI RECETTES	Recettes	60 000 000 €	31 009 797 €	54 217 255 €	6 000 000 €	6 000 000 €	6 000 000 €	6 000 000 €	6 000 000 €	6 000 000 €	6 000 000 €	6 000 000 €	6 000 000 €	6 000 000 €	74 000 000 €	1 981 750 €
TOTAL PPI DÉPENSES	Dépenses	78 037 199 €	4 842 216 €	12 199 703 €	15 725 488 €	15 725 488 €	22 279 733 €	11 492 297 €	13 270 000 €	9 850 000 €	10 450 000 €	6 000 000 €	6 450 000 €	6 450 000 €	88 000 000 €	76 295 519 €
TOTAL PPI	Recettes															
TOTAL PPI	Dépenses															

Le contexte économique morose, les guerres en Ukraine et en Iran, les tensions politiques et territoriales mondiales, le désengagement des USA envers l'Europe et la France et le climat politique français en décrépitude engendrent des craintes et des doutes quant à un avenir radieux pour notre pays. De plus, l'élection des Maires cette année et la Présidence de la République en 2027 révéleront la tendance à venir sur la prochaine décennie. Sans prise directe sur 2027, la nouvelle gouvernance de notre commune devra rester fidèle à la ligne de conduite budgétaire passée afin de pouvoir investir en contenant les emprunts et, sans ou peu, augmenter la fiscalité locale.

8.1 EN FONCTIONNEMENT

Malgré un contexte économique compliqué et des marges de manœuvres restreintes, le résultat de l'exercice 2025 témoigne de la bonne maîtrise des deniers publics par la Commune avec un **résultat de fonctionnement sur l'exercice 2025 positif (1,75 M€)**. Avec la reprise des résultats cumulés antérieurs, le résultat cumulé passe à 9,59 M€ soit une augmentation de **22,46%**. Cela témoigne ainsi de la bonne gestion financière de la Commune. Sa politique d'optimisation des dépenses et des recettes mise en œuvre depuis quelques années continue de porter ses fruits et sera poursuivie en 2026 ce qui permettra, pour cette année, de ne pas augmenter les taux de fiscalité et d'ainsi préserver le pouvoir d'achat des Orangeois.

L'instauration en 2025 d'un « dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales » (DILICO) avait créé une incertitude au niveau budgétaire pour la Commune car il n'était pas possible de savoir si elle en serait contributrice ou pas. La loi de finances 2026 a levé ce doute puisque les communes en sont exonérées.

Pour 2026, la section de fonctionnement devrait s'équilibrer à hauteur de 48,94 M€ (avec la reprise des résultats antérieurs). Les dépenses de personnel augmentent notamment en raison de la revalorisation de la cotisation CNRACL. Les prévisions de dépenses à caractère général sont en baisse tout en conservant l'attractivité orangeoise en matière de culture et de spectacles nombreux et variés.

8.2 EN INVESTISSEMENT

Malgré les incertitudes liées à la crise économique, la Ville d'Orange a réalisé des travaux majeurs à hauteur de 14,43 M€, malgré la fin de mandature, contre 16,81 M€ en 2024.

Le suivi du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) d'envergure et couvrant la mandature en cours permet de planifier les futurs investissements et les moyens de les financer.

L'excédent reporté antérieur passe de 10,95 M€ en 2024 à 7,67 M€ en 2025. Il permettra la poursuite d'investissement.

L'année 2026 sera marquée par la fin de plusieurs grands chantiers (construction du groupe scolaire Charlemagne au Coudoulet, réhabilitation des archives à l'Hôtel Dieu ainsi que la construction d'un nouveau poste de police).

La section d'investissement s'équilibrera vraisemblablement autour de 21,17 M€ (dont 19,70 M€ de dépenses d'équipement nouvelles ou en cours).

En section d'investissement en plus des projets en cours, 4 grandes orientations qui mettent en valeur les priorités politiques de l'année comme suit :

PATRIMOINE HISTORIQUE = 5 494 K€

Colline Saint-Eutrope 3389 K€ :

- Tranche A travaux et sécurisation 3 310 K€
- Etudes tranche B 78 K€

Hôtel Dieu – Archives 1 465 K€

- Travaux de réaménagement

Eglise Saint-Florent et Cathédrale pour un montant de 57 K€ :

- Système Clocher 2.5K€)
- Restauration du Maître –autel 15 K€
- Reconstruction et sécurité 39.5 K€

Chapelle Saint-Louis 563 K€

- Réaménagement et mise en sécurité
- Acquisition de matériel 20 K€

DES COLLECTIONS MISES EN VALEUR ET DE NOUVELLES ACQUISITIONS = 168 K€

Retenons pour 2026 :

Musée d'art de d'histoire d'Orange pour un montant de 118 K€

- Etudes et travaux musée 80 K€
- Equipements 9 K€
- Acquisition et projets 29 K€

Archives pour un montant de 50 K€

- Equipements informatiques 15K€
- Equipements 5K€
- Encadrement et restauration 7K€
- Sécurité et finances 23K€

PROGRAMMATION = 1037 K€

En 2026 seront privilégiés :

Théâtre antique pour un montant de 642 K€ :

- Filet anti-pigeons 20K€
- Grill Technique 20 K€
- Création de sanitaires 250 K€
- Restauration plancher Antique 239 K€

Théâtre des princes pour un montant de 279 K€ :

- Travaux escaliers 52 K€
- Equipements 2 K€
- Remplacement clapets coupe-feu 225 K€
- Nouveau matériel son et lumière 98 K€
- Renouvellement tables, chaises, abri, barrières, sono mobile 15 K€

CENTRE-VILLE = 1736 K€

- Droit de préemption : 596 K€
- Acquisition fonds de commerce 150 K€
- Acquisitions terrains nus et bâtis 170 K€
- Rénovations locaux commerciaux et immeuble 100 K€
- Mise en sécurité bâtiments 370 K€
- Travaux maintien actifs 11 K€
- Subventions façades, révision PLU, raccordement ENEDIS 155K€

- Remplacement bornes auto et installations parking 79 K€
- Arbres et arbustes 10 K€
- Illuminations 70 K€
- Pots bancs corbeilles 25 K€

L'ÉDUCATION ET LES ACTIVITÉS SPORTIVES, FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS :

ÉQUIPEMENTS = 188 K€

- Informatiques, PC, radios, internet 33 K€
- Climatisation des dortoirs 14 K€
- Brasseurs d'air, mobiliers, stores 141 K€

ÉCOLES : 792K€

- Etudes et travaux dans les écoles de la ville : Ecole Mistral, Coudoulet, Croix-Rouge

AMÉLIORER ET ADAPTER LES ESPACES 95 K€

- Remplacement SSI 30 K€
- Remplacement VUL 22 K€
- Subvention St Vincent 10 K€
- Pataugeoire, mobilier et matériel 8 K€
- Matériel sportif 5 K€
- Amélioration équipements des cantines et mobilier des cantines 20 K€

Pratiques sportives, culturelles et l'accueil des associations : **DE 2234€**

Stades : 127 K€

- Grillage Clapier
- Filet foot et jeux loisirs
- Réparation
- Remplacement camion
- Tondeuse, débroussailleuse et traceuse

Associations : 447 K€

- Études et travaux Maison des associations
- Courrèges Tennis
- Club de modélisme études et travaux
- Réparation bâtiment
- Club house Rugby

Gymnases : 282 K€

- Abords gymnase Trintignant
- Equipement de Volley

Boulodrome : 1400 K€

- Étude et Couverture
- VRD

Piscine : 97 K€

- Casiers et bancs
- Réfection plages
- Matériel et travaux
- Coffret électrique

Médiathèque 22 K€

- Matériel et logiciel informatique
- Équipements et acquisition

Conservatoire 26 K€

- Matériel et logiciel informatique
- Instruments de musique

Parc des expos : 203 K€

- Travaux de réhabilitation
- Équipements

SÉCURITÉ

DES MOYENS ET UNE PRÉSENCE RENFORCÉE = 1070 K€

- Travaux nouveau poste de police 853 K€
- Extension de la vidéosurveillance (caméras) 160 K€
- Achat de véhicules 35 K€
- Modernisation des équipements : Caméra piéton, pistolet, gilet par balle 6 K€
- Modernisation du système informatique 16K€

ENTREtenir ET MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX = 1336 K€

- Contrôle d'accès 35 K€
- Désamiantage 50 K€
- Informatique et téléphonie 255 K€
- Mobilier et équipements 57 K€
- Mise aux normes PMR 206 K€
- Travaux et entretien 489 K€
- Restructuration cuve à carburant 55 K€
- Broyeur végétaux 30 K€
- Remplacement Nacelle 40 K€
- Cimetière 42 K€
- Études et annonces 77 K€

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE DES DÉPENSES ET DES RECETTES

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE DES RECETTES :

Comme les années précédentes, les taux de la fiscalité locale seront maintenus en 2026. En effet, au vu du contexte économique et de l'inflation actuelle, la collectivité ne souhaite pas faire peser sur les ménages et les entreprises une dépense supplémentaire. Ce maintien des taux permet ainsi de ne pas affecter le pouvoir d'achat des ménages ni l'activité des entreprises malgré une prévision de dépenses en hausse pour la collectivité. L'optimisation des recettes (fonctionnement et investissement) sera poursuivie en 2026 avec notamment un effort maintenu sur la recherche de subventions.

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE DES DÉPENSES :

Face au contexte économique et inflationniste actuel, les charges à caractère général de la collectivité vont évoluer à la hausse en 2026 notamment en ce qui concerne les dépenses liées à l'énergie, à l'alimentation et aux carburants (cette hausse sera atténuée par les économies que réaliseront les services pour le bien du contribuable). Le travail sur l'optimisation des achats (fonctionnement et investissement) se poursuit afin de contenir l'évolution des dépenses et d'ainsi permettre le maintien de services publics de qualité aux habitants.

Distincts du Budget Principal proprement dit, ils sont votés individuellement par l'assemblée délibérante. Établis pour certains services locaux spécialisés (parking, funéraire, etc...), ils doivent s'équilibrer par leurs recettes propres. Ces budgets annexes permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs, pour équilibrer les comptes.

BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNÈBRES

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2025

Les chiffres présentés ci-dessous sont provisoires dans l'attente du compte financier unique 2025 définitif :

POMPES FUNEBRES	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		TOTAL DEUX SECTIONS	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice 2025	91 588,11 €	96 130,21 €	934 539,96 €	814 868,17 €	1 026 128,07 €	910 998,38 €
Résultats de l'exercice 2025	/	4 542,10 €	119 671,79 €	/	115 129,69 €	/
Résultats réportés 2024	/	579 588,24 €	/	507 964,35 €	/	1 087 552,59 €
Résultats clôture définitifs 2025	/	584 130,34 €	/	388 292,56 €	/	972 422,90 €
Restes à réaliser 2025	150,00 €	/			150,00 €	/
Total reprises + RAR	/	583 980,34 €	/	388 292,56 €	/	972 272,90 €
Besoin de financement (R1068)		0,00 €				0,00 €
Résultats clôture définitifs 2025	/	583 980,34 €	/	388 292,56 €	/	972 272,90 €

Principales dépenses d'investissement réalisées en 2025 :

- Véhicule funéraire : 11 64061 859 € HT
- Aménagements locaux : 21 56618 023 € HT

BUDGET 2026

Les chiffres présentés ci-dessous sont provisoires dans l'attente du compte financier unique 2025 :

BUDGET ANNEXE POMPES FUNÈBRES VILLE D'ORANGE BP 2026		
SECTION	RECETTES	DÉPENSES
EXPLOITATION	1 263 392,56 €	1 263 392,56 €
INVESTISSEMENT	700 730,34 €	700 730,34 €
TOTAL	1 964 122,90 €	1 964 122,90 €

Budget annexe Pompes funèbres d'un montant de 701 K€

- Frais d'études et insertion
- Constructions et aménagements

BUDGET ANNEXE DU CRÉMATORIUM

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2025

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

ID : 084-218400877-20260408-DL_227_2026-DE



Les chiffres présentés ci-dessous sont provisoires dans l'attente du compte financier unique 2025 :

CREMATORIUM	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		TOTAL DEUX SECTIONS	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice 2025	16 955,76 €	157 686,72 €	843 137,58 €	850 688,74 €	860 093,34 €	1 008 375,46 €
Résultats de l'exercice 2025	/	140 730,96 €	/	7 551,16 €	/	148 282,12 €
Résultats réportés 2024	/	1 075 860,82 €	/	966 864,29 €	/	2 042 725,11 €
Résultats clôture définitifs 2025	/	1 216 591,78 €	/	974 415,45 €	/	2 191 007,23 €
Restes à réaliser 2025	203 502,69 €	0,00 €			203 502,69 €	0,00 €
Total reprises + RAR	/	1 013 089,09 €	/	974 415,45 €	/	1 987 504,54 €
Besoin de financement (R1068)		0,00 €				0,00 €
Résultats clôture définitifs 2025	/	1 013 089,09 €	/	974 415,45 €	/	1 987 504,54 €

Principales dépenses d'investissement réalisées en 2025 :

- Divers travaux d'entretien et d'amélioration : 20 347 €

BUDGET 2026

Les chiffres présentés ci-dessous sont provisoires dans l'attente du compte financier unique 2025 :

BUDGET ANNEXE CRÉMATORIUM VILLE D'ORANGE BP 2026		
SECTION	RECETTES	DÉPENSES
EXPLOITATION	1 778 415,45 €	1 778 415,45 €
INVESTISSEMENT	1 377 091,78 €	1 377 091,78 €
TOTAL	3 155 507,23 €	3 155 507,23 €

BUDGET ANNEXE PARKING SOUTERRAIN

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2025

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

ID : 084-218400877-20260408-DL_227_2026-DE



Les chiffres présentés ci-dessous sont provisoires dans l'attente du compte financier unique 2025 :

PARKING	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		TOTAL DEUX SECTIONS	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice 2025			35 926,57 €	80 089,14 €	35 926,57 €	80 089,14 €
Résultats de l'exercice 2025			/	44 162,57 €	/	44 162,57 €
Résultats réportés 2024			/	189 513,92 €	/	189 513,92 €
Résultats clôture définitifs 2025			/	233 676,49 €	/	233 676,49 €
Restes à réaliser 2025						
Total reprises + RAR			/	233 676,49 €	/	233 676,49 €
Besoin de financement (R1068)						
Résultats clôture définitifs 2025			/	233 676,49 €	/	233 676,49 €

BUDGET 2026

Les chiffres présentés ci-dessous sont provisoires dans l'attente du compte financier unique 2025 :

BUDGET ANNEXE PARKING SOUTERRAIN DU THÉÂTRE ANTIQUE VILLE D'ORANGE BP 2026		
SECTION	RECETTES	DÉPENSES
EXPLOITATION	293 676,49 €	293 676,49 €
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €
TOTAL	293 676,49 €	293 676,49 €

Ce budget annexe est composé de la seule section d'exploitation. Ces principales recettes proviennent du montant dont s'acquittent les usagers pour l'utiliser alors que les principales dépenses sont liées à l'entretien de ce parking.

Malgré un contexte économique, social et budgétaire difficile, la politique d'optimisation des dépenses et des recettes engagées par la Commune depuis plusieurs années continue de porter pleinement ses fruits en 2025 avec un résultat de fonctionnement positif (1,75 M€). Cela permet à la Commune de continuer à maintenir des services publics de qualité mais également à investir dans son patrimoine tout en n'augmentant pas sa fiscalité locale afin de ne pas exercer une pression fiscale supplémentaire sur ses habitants.

Naturellement, cette optimisation des dépenses et des recettes se poursuivra en 2026 afin de continuer de dégager des marges de manœuvre suffisantes afin de faire face à l'inflation et aux hausses de prix des matières premières et des fluides pour continuer d'investir dans la commune et le bien-être de ses habitants.

La municipalité a fait le choix, en 2026 et comme ces deux dernières années, de ne pas augmenter sa fiscalité tout en conservant le même niveau de service envers ses concitoyens.

La section d'investissement s'est pleinement exprimée avec 14,43 M€ d'équipements réalisés dans la commune en 2025.

L'exécution budgétaire de l'année 2026 pourrait être en deçà de 2025 à cause des grosses incertitudes qui pèsent sur notre pays et qui se traduisent par une crise profonde des finances publiques. Les différentes mesures de contributions demandées aux collectivités locales pour redresser les finances publiques de l'état vont venir impacter budgétairement les marges de manœuvre dont disposeront les collectivités pour investir sur leur territoire. L'exemple parfait reste le DILICO qui nous épargne jusqu'à présent mais jusqu'à quand ?

L'année 2024 restera l'année référence en matière de réalisation d'investissements avec ses 16,81 M€ de réalisation.

La commune d'Orange, fidèle à sa ligne de conduite, continuera en 2026 d'agir et d'investir pour le bien-être de ses habitants et de son territoire.

Tous ces éléments laissent à penser que notre budget 2026 sera réalisé en quasi-totalité avec le souci de dépenser au plus juste et de rechercher tous les financements extérieurs possibles.